



Assemblée générale

Distr. générale
5 février 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 134 de l'ordre du jour

**Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

Rapport sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–2	4
II. Exécution du budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 . .	3–38	4
A. Département des opérations de maintien de la paix	5–12	6
B. Cabinet du Secrétaire général	13	21
C. Bureau des services de contrôle interne	14–18	22
D. Bureau des affaires juridiques	19–23	25
E. Département de l'information	24	27
F. Département de la gestion	25–33	29
G. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité . .	34–38	39
III. Activités menées par le Service de la formation et de l'évaluation pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003	39	42
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	40	44



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis, pour l'exercice budgétaire allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Postes	81 539,6	79 709,8	1 829,8	2,2
Objets de dépense autres que les postes	19 356,6	17 435,6	1 921,0	9,9
Montant brut	100 896,2	97 145,4	3 750,8	3,7
Recettes provenant des contributions du personnel	13 739,3	13 057,3	682,0	5,0
Montant net	87 156,9	84 088,1	3 068,8	3,5

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Effectif autorisé	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage)
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	427	380	11,0
Services généraux et catégories apparentées	275	265	3,7

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

Sigles

FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement
MANUTO	Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental
MICAH	Mission civile internationale d'appui en Haïti
MINUAH	Mission des Nations Unies en Haïti
MINUAR	Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda
MINUBH	Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine
MINUCI	Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire
MINUEE	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
MINUK	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MINUSIL	Mission des Nations Unies en Sierra Leone
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
MONUG	Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
MONUIK	Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït
MONUP	Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka
MONUT	Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan
ONUSOM	Opération des Nations Unies en Somalie
SIG	Système intégré de gestion
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

I. Introduction

1. Au cours de l'exercice considéré, il restait 12 opérations de maintien de la paix en cours (à l'exclusion de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi). Les dépenses au titre des opérations de maintien de la paix pour 2002/03 se sont chiffrées à quelque 2,3 milliards de dollars, soit une diminution de 8 % par rapport au précédent exercice de 12 mois ayant pris fin le 30 juin 2002 (2,5 milliards de dollars), diminution qui est principalement imputable au retrait de la MANUTO, à la liquidation de la MINUBH et à la réduction de l'effectif des contingents à la FINUL. Parallèlement, le nombre maximum de soldats et de policiers civils déployés durant l'exercice à l'examen a été ramené à 34 901 et 6 181, contre 38 100 et 7 957, respectivement, durant l'exercice 2001/02. Le nombre maximum d'observateurs militaires a légèrement augmenté, passant de 1 826 en 2001/02 à 1 929 en 2002/03. L'effectif maximum du personnel civil dans les missions a été ramené de 16 600 en 2001/02 à 11 165 en 2002/03.

2. L'exercice 2002/03 représente le premier exercice d'exécution du budget pour laquelle les départements ont été en mesure d'évaluer leur performance par rapport aux objectifs qui avaient été arrêtés dans le cadre du budget de 2002/03. L'étendue des progrès accomplis au regard des réalisations escomptées est exposée dans les cadres de budgétisation axée sur les résultats qui établissent une comparaison entre les indicateurs effectifs de succès et les indicateurs prévus. Des informations sur les produits escomptés et les produits effectivement exécutés sont données dans un additif au présent rapport.

II. Exécution du budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003

3. Le montant des dépenses pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 s'est élevé à 100 896 200 dollars; comme les montants répartis représentaient 97 145 400 dollars, il reste un solde inutilisé de 3 750 800 dollars, ce qui correspond à 3,7 % des ressources approuvées pour l'exercice considéré. Ce solde inutilisé s'explique principalement par le fait que le taux effectif de vacance de postes a été supérieur aux prévisions, tandis que les dépenses au titre des consultants, des voyages et de l'informatique ont été moins élevées que prévu.

4. La sous-utilisation des crédits au titre des consultants, des voyages et de l'informatique est principalement imputable aux éléments ci-après : i) la décision de faire appel aux ressources internes plutôt qu'à des consultants de l'extérieur; ii) l'annulation des déplacements officiels au Moyen-Orient pour des raisons de sécurité; et iii) la mise en commun par le Département des opérations de maintien de la paix et par la Division de l'informatique de leurs installations informatiques.

Récapitulation des dépenses par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant réparti approuvé	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	81 539,6	79 709,8	1 829,8	2,2
II. Objets de dépense autres que les postes				
Personnel temporaire	630,0	568,2	61,8	9,8
Consultants	1 907,6	1 321,8	585,8	30,7
Voyages	3 241,5	2 612,9	628,6	19,4
Installations et infrastructures	6 355,5	6 306,3	49,2	0,8
Transmissions	856,4	792,6	63,8	7,4
Informatique	5 524,1	4 864,8	659,3	11,9
Services, fournitures et matériel divers	841,5	969,0	(127,5)	(15,2)
Total partiel, catégorie II	19 356,6	17 435,6	1 921,0	9,9
Montant brut, catégories I et II	100 896,2	97 145,4	3 750,8	3,7
III. Recettes provenant des contributions du personnel	13 739,3	13 057,3	682,0	5,0
Montant net, catégories I à III	87 156,9	84 088,1	3 068,8	3,5

Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant
Intérêts créditeurs	3 500
Recettes diverses	8
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(6)
Économies réalisées au titre d'engagements d'exercices antérieurs, ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 098
Total	4 600

A. Département des opérations de maintien de la paix

<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses</i>		
<i>(En millions de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes pourvus</i>
72,9	70,4	537	494

1. Cadre axé sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1 : Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Le Cabinet du Secrétaire général prend acte avec satisfaction de la qualité et de la complétude des rapports et réunions d'information et le Département des opérations de maintien de la paix accepte les recommandations formulées	<ul style="list-style-type: none"> • Accompli

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront planifiées, déployées et lancées plus rapidement	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Succès de l'exercice de planification des missions tel qu'évalué par les participants à l'enquête	<ul style="list-style-type: none"> • Exercice de déploiement rapide de la Base de soutien logistique des Nations Unies durant la période allant du 27 au 31 janvier 2003. 23 membres du personnel d'appui de la Mission ainsi que des observateurs extérieurs ont participé à l'enquête. Tous les participants ont jugé l'exercice satisfaisant et un certain nombre de recommandations ont été faites qui seront prises en compte pour la conception des exercices futurs

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Les recommandations découlant des analyses des enseignements tirés de l'expérience et des pratiques optimales sont adoptées en tant que politiques et procédures dans le cadre des missions	<ul style="list-style-type: none"> • Les recommandations concernant les pouvoirs préalables d'engagements de dépenses au titre la MINUCI aux fins d'un déploiement rapide ont été adoptées et mises en oeuvre en ce qui concerne la mission au Libéria

	<ul style="list-style-type: none"> • Les orientations définies en vue d'améliorer la gestion des questions disciplinaires pour toutes les catégories de personnel ont été approuvées et diffusées dans toutes les missions • Les enseignements tirés de l'expérience en Sierra Leone ont été mis à profit pour la planification des missions concernant la MINUCI, la MINUL et la MONUC, y compris dans les domaines de la fourniture d'un soutien logistique aux contingents de maintien de la paix des organisations régionales, la transformation des contingents régionaux en Casques bleus des Nations Unies, la planification intégrée des opérations de maintien de la paix, la planification et la gestion des activités de désarmement, démobilisation et réinsertion, la mise en oeuvre de stratégies intégrées visant à assurer le redressement national à long terme ainsi que la stabilité et l'élargissement de l'autorité des pouvoirs publics, et la coordination des mesures prises aux niveaux régional et international pour faire face aux crises
--	---

Réalisation escomptée 4 : L'adoption d'un nouveau style de gestion permettra au Bureau de mieux s'acquitter des fonctions essentielles découlant des directives des organes intergouvernementaux	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Les plans de travail du Département, le système d'évaluation et de notation et les projets de budget sont alignés sur le plan de gestion du programme du Département des opérations de maintien de la paix	<ul style="list-style-type: none"> • Accompli
La stratégie en matière de technologies de l'information est adoptée à l'échelle du Département	<ul style="list-style-type: none"> • Activités en cours

b) Bureau des opérations

Réalisation escomptée 1 : Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Les organes compétents adoptent les recommandations concernant les politiques à suivre	<ul style="list-style-type: none"> Le Conseil de sécurité a adopté les recommandations concernant les nouvelles modifications ou les modifications importantes à apporter aux opérations (MANUTO, MINUBH, MINUCI, MINUEE, MINUSIL, MONUC, MONUP, MONUIK, UNFICYP)
Réactions positives de sources officielles et non officielles concernant la qualité des recommandations	<ul style="list-style-type: none"> Accompli

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront plus rapidement planifiées, déployées et lancées	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Les délais de planification des missions répondent à toutes les exigences du Conseil de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Sept missions ont été planifiées conformément aux exigences du Conseil de sécurité sur le plan technique et en ce qui concerne l'échelonnement des opérations (MINUCI, MONUC x 2, MINUSIL, MINUBH, MANUTO x 2)

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et rationnelle	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Les jalons fixés dans les stratégies d'exécution des mandats des missions sont régulièrement atteints	<ul style="list-style-type: none"> Les missions ont atteint 28 sur 60 des jalons qui avaient été fixés dans les stratégies d'exécution, à savoir un gouvernement a été constitué; des institutions ont été mises en place; la situation en matière de sécurité sur place s'est stabilisée; le transfert des pouvoirs s'est effectué; une coopération s'est instaurée au niveau régional; les prisonniers de guerre ont été libérés et rapatriés; l'effectif des missions a été progressivement réduit; le transfert des fonctions confiées aux missions s'est effectué sans heurt (ces jalons ne s'appliquent qu'aux missions multidimensionnelles, à l'exclusion des

Les jalons fixés dans les stratégies d'exécution des mandats des missions sont régulièrement atteints	<ul style="list-style-type: none"> • Les missions ont atteint 28 sur 60 des jalons qui avaient été fixés dans les stratégies d'exécution, à savoir un gouvernement a été constitué; des institutions ont été mises en place; la situation en matière de sécurité sur place s'est stabilisée; le transfert des pouvoirs s'est effectué; une coopération s'est instaurée au niveau régional; les prisonniers de guerre ont été libérés et rapatriés; l'effectif des missions a été progressivement réduit; le transfert des fonctions confiées aux missions s'est effectué sans heurt (ces jalons ne s'appliquent qu'aux missions multidimensionnelles, à l'exclusion des missions de supervision)
Les partenaires dans les opérations de maintien de la paix appliquent sur le terrain d'importants programmes interactifs	<ul style="list-style-type: none"> • 42 programmes interactifs importants ont été exécutés sur le terrain en coopération avec les partenaires dans les opérations de maintien de la paix (Bosnie-Herzégovine/Croatie, République démocratique du Congo, Timor-Leste, Érythrée et Éthiopie, Côte d'Ivoire, République de Géorgie, Serbie-et-Monténégro, Sierra Leone, Sahara occidental)

Réalisation escomptée 4 : L'adoption d'un nouveau style de gestion permettra au Bureau de mieux s'acquitter des fonctions essentielles découlant des directives des organes gouvernementaux	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Le plan d'action du Bureau des opérations est approuvé par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action approuvé

c) **Bureau de l'appui aux missions**

Division de l'appui administratif

Réalisation escomptée 1 : Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Réactions positives des organes délibérants et des pays qui fournissent des contingents	<ul style="list-style-type: none"> • Étant donné qu'en 2002 les demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité ont été traitées avec ponctualité, l'Assemblée générale a supprimé l'obligation d'établir un rapport annuel sur l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (voir

<p>Réactions positives des organes délibérants et des pays qui fournissent des contingents</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Étant donné qu'en 2002 les demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité ont été traitées avec ponctualité, l'Assemblée générale a supprimé l'obligation d'établir un rapport annuel sur l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (voir A/C.5/57/37 et résolution 57/316 de l'Assemblée générale) • Les réunions d'information organisées à l'intention des pays qui fournissent des contingents en ce qui concerne les questions financières et les questions relatives au personnel, y compris les politiques et procédures relatives au matériel appartenant aux contingents, ont suscité des réactions favorables. Ces réunions ont contribué à réduire le temps moyen requis pour mener à bien les négociations concernant les mémorandums d'accord avec les pays qui fournissent des contingents, ainsi qu'indiqué pour la réalisation escomptée 3
<p>Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront plus rapidement planifiées, déployées et lancées</p>	
<p><i>Indicateurs de succès prévus</i></p>	<p><i>Indicateurs de succès effectifs</i></p>
<p>Les modèles de planification des missions sont approuvés par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Modèles approuvés. À la suite de l'exercice de déploiement rapide à Brindisi, le modèle de démarrage de la Mission a été modifié. Des modèles de démarrage des missions ont été mis en place pour le démarrage de la mission au Libéria et, dans une certaine mesure, pour la MINUCI • La mise en place de modèles de mission portant sur toutes leurs activités se poursuit actuellement (Service de la gestion du personnel du Groupe de la planification des ressources humaines). La plupart des modules seront achevés d'ici à la fin de 2004
<p>Une liste, pour déploiement rapide, de 100 candidats préapprouvés est constituée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il a été constitué une liste, pour déploiement rapide, de 360 personnes, à savoir trois équipes pouvant être déployées moyennant un préavis minimum de 14 jours jusqu'à concurrence de 90 jours. On a eu recours à cette liste lors de la mise en place de la mission en Côte d'Ivoire

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Réduction du temps nécessaire pour mener à bien le processus de liquidation d'une mission et les tâches connexes ainsi que pour clore les comptes de la mission	<ul style="list-style-type: none"> • La durée moyenne de la phase de liquidation des missions dont les attributions ont été transférées au Siège en 2000 a été réduite de 33 %. Par le passé (1994-1998), il fallait en moyenne quatre ans et demi pour liquider une mission tandis que durant la période 2000-2003, les missions ont été liquidées en moyenne en l'espace d'un an et demi <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La MICAH a été liquidée en mai 2001 et les comptes en ont été transférés à la Division de la comptabilité en juillet 2002 (14 mois) • La MONUT a été liquidée en juillet 2000 et les comptes en ont été transférés à la Division de la comptabilité en décembre 2002 (29 mois)
Réduction du temps moyen à prévoir pour l'achèvement des négociations concernant les mémorandums d'accord avec les pays fournisseurs de contingents	<ul style="list-style-type: none"> • Le temps moyen s'écoulant entre le début des négociations concernant les mémorandums d'accord et leur signature par les pays fournisseurs de contingents a été ramené de 198 jours en 1999 à 102 jours en 2002. On compte que, par suite des visites de reconnaissance et de prédéploiement conjointes Nations Unies/pays fournisseurs de contingents, ce délai sera encore réduit. Les visites de prédéploiement ont débuté en 2002, tandis que les visites de reconnaissance ont débuté en mai 2003 avec la MONUC, et se poursuivent pour la MINUL (voir également le deuxième indicateur de succès effectif à la rubrique Réalisation escomptée 1)
Réduction du temps moyen requis pour certifier les demandes de paiement	<ul style="list-style-type: none"> • En 2001, l'arriéré des demandes de paiement en souffrance était de deux à trois ans. Au 30 juin 2003, cet arriéré a été éliminé • Toutes les demandes de remboursement au titre du matériel majeur et du soutien autonome avaient été traitées au 31 décembre 2002. Les demandes portant sur la période allant de janvier à juin 2003 sont en cours de certification • Les demandes d'indemnisation en cas de décès et d'invalidité ont été certifiées dans un délai

	<ul style="list-style-type: none">• Les demandes d'indemnisation en cas de décès et d'invalidité ont été certifiées dans un délai de 90 jours• Les demandes de paiement au titre des lettres d'attribution ont été traitées dans un délai de 90 jours
Réduction du taux moyen de vacance de postes pour le personnel international affecté aux missions	<ul style="list-style-type: none">• Le taux moyen de vacance de postes dans les missions de maintien de la paix a été ramené de 24 % au 1er juin 2002 à 15 % au 1er juin 2003
Les responsables des missions ayant fait l'objet d'une enquête se déclarent satisfaits de l'appui fourni au titre des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none">• Des enquêtes de satisfaction ont été réalisées auprès des missions et des chefs de l'administration. Les intéressés ont identifié les nouvelles améliorations à apporter dans le domaine des ressources humaines

Réalisation escomptée 4 : L'adoption d'un nouveau style de gestion permettra au Bureau de mieux s'acquitter des fonctions essentielles découlant des directives des organes intergouvernementaux	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Le plan d'action de la Division de l'appui administratif est approuvé par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix	<ul style="list-style-type: none"> Le plan d'action n'a pas été approuvé

Division du soutien logistique

Réalisation escomptée 1 : Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Réactions positives des organes délibérants et des pays fournisseurs de contingents	<ul style="list-style-type: none"> Le rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix (A/57/767, par. 59, 108, 159 et 192), le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/57/772, par. 102) et le rapport du Comité des commissaires aux comptes [A/57/5 (vol. II)] ont exprimé à la Division leur satisfaction en ce qui concerne la sécurité aérienne, l'informatique, la formation, les initiatives de sensibilisation au VIH/sida ainsi que les mesures de gestion des avoirs prises durant l'année considérée

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront plus rapidement planifiées, déployées et lancées	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Certification par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et le Sous-Secrétaire général à l'appui aux missions de l'état de préparation des lots d'équipement de départ actuellement en place pour les missions et des procédures d'intervention rapide connexes	<ul style="list-style-type: none"> Activité achevée. Toutes les sections de la Division du soutien logistique ont pris les mesures voulues pour que les lots d'équipement de départ autorisés soient intégralement prêts et puissent être déployés rapidement
Certification par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et le Sous-Secrétaire général à l'appui aux missions de l'état de préparation de 50 % des modules approuvés pour les stocks de matériel	<ul style="list-style-type: none"> Les sommes allouées au titre des stocks de matériel stratégique se sont chiffrées au total à 141,5 millions de dollars et 65,5 % des fonds ont été utilisés pour effectuer des achats; 48,8 millions de dollars ont été reportés sur

stratégique et des procédures d'intervention rapide connexes	<p>l'exercice à venir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les avoirs de la Division du soutien logistique ont été utilisés pour couvrir les dépenses de la MINUCI
--	---

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Résultats positifs ressortant des enquêtes réalisées auprès des missions sur le soutien logistique fourni par le Siège	<ul style="list-style-type: none"> • L'enquête effectuée auprès du chef de l'administration ainsi que l'enquête sur la satisfaction des clients ou fait état de réactions positives quant à la performance de la Division du soutien logistique
Approbation des plans de soutien logistique des différentes missions par le Sous-Secrétaire général à l'appui aux missions	<ul style="list-style-type: none"> • Les plans de soutien logistique ont été approuvés pour cinq missions (MONUC, MINUCI, MINUSIL, MINUL et MANUTO)
Approbation des recommandations de l'équipe d'inspection de la gestion du matériel par les chefs de l'administration	<ul style="list-style-type: none"> • Les inspections de la gestion du matériel effectuées conjointement avec le personnel de soutien technique de la mission ont été menées à bien pour 12 missions spéciales sur le terrain. En outre, deux inspections ont été entreprises dans les centres chargés de déterminer le coût des opérations aériennes et des transports motorisés : <ul style="list-style-type: none"> • Une enquête intégrée sur les ressources en matière de transport a été réalisée à la MONUC, à la MINUSIL et à la MINUEE en vue d'optimiser l'utilisation de tous les moyens de transport de passagers et de marchandises dans la zone de la mission • Une enquête a été réalisée sur les opérations de transport motorisé dans les missions à la suite de laquelle les dépenses de transport motorisé pour les achats ont été réduites de 8,5 % compte tenu du montant révisé des marchés
Approbation par les chefs de l'administration, les chefs des services de soutien intégré et le Sous-Secrétaire général à l'appui aux missions du plan de soutien logistique présenté pour les opérations de maintien de la paix à l'échelle mondiale	<ul style="list-style-type: none"> • On ne considère plus qu'il y ait lieu sur le plan pratique de mettre en place un plan de soutien logistique à l'échelle mondiale. On a donc remplacé un tel plan par des plans de soutien logistique spécifiquement adaptés aux différents domaines d'appui technique; ces plans ont été mis à l'essai avec succès durant

	l'exercice de déploiement rapide effectué à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et ont été appliqués ultérieurement lors de la création de la MINUCI
Expérimentation concluante du plan antisinistre pour les technologies des communications et de l'information	<ul style="list-style-type: none"> Le plan antisinistre a été mis à l'essai avec succès dans la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Aucune donnée n'a été perdue ou corrompue; tous les systèmes mis en place dans la Base de Brindisi sont demeurés pleinement opérationnels et le raccordement aux missions n'a pas été affecté durant la période considérée La mise à l'essai des éléments pour les missions et pour le Siège se poursuivra en 2004
Approbation du rapport d'inspection sur les procédures d'achat par le Sous-Secrétaire général à l'appui aux missions	<ul style="list-style-type: none"> Le rapport a été approuvé

Réalisation escomptée 4 : L'adoption d'un nouveau style de gestion permettra à la Division de mieux s'acquitter des fonctions essentielles découlant des directives des organes intergouvernementaux

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Approbation du plan de travail de la Division par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et le Sous-Secrétaire général à l'appui aux missions	<ul style="list-style-type: none"> Le plan de travail a été approuvé

d) Division militaire

Réalisation escomptée 1 : Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
La Division est consultée sur le plan militaire et il est tenu compte de ses avis au stade de la planification, dans les résolutions et rapports et lors des réunions d'information	<ul style="list-style-type: none"> Les avis militaires donnés au Secrétaire général et aux organes délibérants ont été acceptés sans modification majeure

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront plus rapidement planifiées, déployées et lancées	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Le processus actualisé de planification des missions militaires est approuvé par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre du processus intégré de planification des missions, le processus actualisé de planification des missions militaires a reçu l'approbation de principe du Secrétaire général adjoint en octobre 2002

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Les missions se déclarent satisfaites des conseils et de l'appui reçus de la Division militaire	<ul style="list-style-type: none"> Les représentants spéciaux du Secrétaire général, les chefs des composantes militaires des missions sur le terrain et les autres membres du personnel des missions se sont déclarés satisfaits de l'appui général qu'ils ont reçu de la Division militaire

Réalisation escomptée 4 : L'adoption d'un nouveau style de gestion permettra à la Division de mieux s'acquitter des fonctions essentielles découlant des directives des organes intergouvernementaux	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Le plan de travail de la Division militaire est approuvé par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix	<ul style="list-style-type: none"> Le plan de travail a été approuvé

e) **Division de la police civile**

Réalisation escomptée 1 : Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix est satisfait des avis reçus en matière de police	<ul style="list-style-type: none"> Les avis reçus par le Secrétaire général et les organes délibérants au sujet des questions de police, des procédures judiciaires et des questions correctionnelles ont été acceptés sans modification majeure
Les pays qui fournissent des unités de police sont satisfaits des informations qui leur ont été communiquées	<ul style="list-style-type: none"> Dans le rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix (A/57/767, par. 56), le Comité spécial a déclaré se

	<p>féliciter « des efforts déployés par le Département des opérations de maintien de la paix pour organiser des réunions d'information détaillées à l'intention des États Membres sur des opérations spécifiques de maintien de la paix et des questions génériques concernant le maintien de la paix »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Comité spécial a également indiqué ce qui suit au paragraphe 59 de son rapport : « le Comité spécial félicite le Département des opérations de maintien de la paix d'avoir organisé le premier cours à l'intention des pays fournisseurs de contingents, des conseillers militaires basés à New York, des conseillers de la police civile et des responsables des questions de maintien de la paix auprès des missions permanentes, afin de renforcer la coopération et l'échange d'informations entre le Département et les États Membres »
--	---

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront plus rapidement planifiées, déployées et lancées

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
<p>Les États Membres donnent leur accord au projet de mise en place d'un mécanisme de déploiement rapide d'une unité de 100 personnes sous astreinte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix (A/57/767) a pris note avec satisfaction des efforts déployés par le Secrétariat pour renforcer la capacité de déploiement rapide de personnel militaire et civil et de membres de la police civile • Le rapport a également indiqué que le Comité spécial se félicitait de la mise en place du fichier de membres de la police civile sous astreinte, du quartier général type et des définitions d'emploi correspondantes

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
<p>Les directives et procédures normalisées sont approuvées par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les directives et procédures concernant le recrutement et le déploiement ont été approuvées par le Secrétaire général adjoint

Les pays qui fournissent des unités de police approuvent le code de conduite	<ul style="list-style-type: none"> Le code de conduite a été approuvé par les pays qui fournissent des unités de police, ce qui a permis de ramener de 32 lors de l'exercice 2001/02 à 14 pour l'exercice 2002/03 le nombre de rapatriements techniques
--	--

Réalisation escomptée 4 : L'adoption d'un nouveau style de gestion permettra à la Division de mieux s'acquitter des fonctions essentielles découlant des directives des organes intergouvernementaux	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Le plan de travail de la Division de la police civile est approuvé par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix	<ul style="list-style-type: none"> Le plan de travail a été approuvé par le Secrétaire général adjoint

f) **Service de la lutte antimines**

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront plus rapidement planifiées, déployées et lancées	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Le plan d'intervention d'urgence est approuvé par le Groupe de coordination interinstitutions	<ul style="list-style-type: none"> Le plan d'intervention d'urgence a été approuvé par le Groupe de coordination interinstitutions en décembre 2002

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Les instructions permanentes relatives à la lutte antimines sont approuvées par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix	<ul style="list-style-type: none"> Les instructions permanentes relatives à la lutte antimines que devait appliquer le Département des opérations de maintien de la paix ont été remplacées par l'élaboration et la mise en application de normes internationales de la lutte antimines. Le personnel du Service de la lutte antimines a contribué à l'élaboration de ces normes, lesquelles ont été approuvées par le Groupe de coordination interinstitutions de la lutte antimines, présidé par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix
Le Système de gestion de l'information sur la lutte antimines est mis en place dans deux nouvelles missions	<ul style="list-style-type: none"> Le Système de gestion de l'information sur la lutte antimines, qui avait été précédemment appliqué uniquement par la FINUL, sert à

	<p>présent à désigner et analyser les zones minées dans les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MINUEE (555 zones à risques, 403 zones minées et 620 champs de mines ont été décelés) • MONUC (240 zones à risques ont été décelées) • Les préparations en vue de la mise en place du système dans la MINURSO ont également été entreprises durant la période à l'examen et le système est à présent opérationnel depuis septembre 2003
Les normes internationales de la lutte antimines sont appliquées dans trois missions	<ul style="list-style-type: none"> • Les normes internationales de la lutte antimines ont constitué le cadre permettant d'assurer la sécurité et l'efficacité des interventions antimines à la MINUEE, à la MONUC et à la FINUL

Réalisation escomptée 4 : l'adoption d'un nouveau style de gestion permettra à l'unité de mieux s'acquitter des fonctions essentielles découlant des directives des organes intergouvernementaux	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Le plan de travail du Service de l'action antimines est approuvé par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix	<ul style="list-style-type: none"> • Le plan de travail a été approuvé par le Secrétaire général adjoint

2. Département des opérations de maintien de la paix : ressources nécessaires

a) Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	334	297	11,1
Agents des services généraux et des catégories apparentées	203	197	3,0

b) Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant réparti approuvé	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	62 408,9	61 514,2	894,7	1,4
II. Objets de dépense autres que les postes				
Personnel temporaire	180,0	50,2	129,8	72,1
Consultants	1 520,5	818,8	701,7	46,1
Voyages	2 483,5	2 149,5	334,0	13,4
Installations et infrastructures	269,5	264,1	5,4	2,0
Transmissions	545,0	533,6	11,4	2,1
Informatique	4 884,0	4 307,6	576,4	11,8
Services, fournitures et matériel divers	650,0	798,9	(148,9)	(22,9)
Total partiel, catégorie II	10 532,5	8 922,7	1 609,8	15,3
Montant brut, catégories I et II	72 941,4	70 436,9	2 504,5	3,4

c) Analyse des écarts¹

	Écart	
Postes	894,7	1,4 %

5. Le solde inutilisé est principalement imputable au fait que le taux de vacance de postes a été supérieur aux prévisions. Les taux effectifs ont été de 11,1 % pour les administrateurs et de 3 % pour les agents des services généraux et des catégories apparentées, contre les taux de 8 % et 2,5 %, respectivement, qui avaient été prévus initialement.

6. Ce solde non utilisé est en partie compensé par des dépassements de crédits au titre des dépenses communes de personnel dans la Division militaire, du fait du recrutement de nouveaux fonctionnaires et de la rotation du personnel militaire. Les taux effectifs de vacance de postes pour la Division ont été de 4,1 % pour les postes de la catégorie des administrateurs et des catégories supérieures et de 0,9 % pour ceux de la catégorie des services généraux et des catégories apparentées. En outre, pour le Département dans son ensemble, certaines dépenses relatives au personnel temporaire ont été imputées sur les postes vacants, ce qui a également contribué à réduire les économies réalisées au titre des postes.

¹ Les écarts sont exprimés en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire	129,8	72,1 %

7. Le solde inutilisé est principalement imputable au fait que le coût du personnel temporaire qu'il a fallu recruter pour remplacer des fonctionnaires en congé de maternité et en congé de maladie a été imputé sur les postes vacants.

	<i>Écart</i>	
Consultants	701,7	46,1 %

8. Le solde inutilisé est principalement imputable aux éléments ci-après : i) une partie du travail qu'on avait initialement prévu de confier à des consultants a été effectuée par du personnel et des spécialistes recrutés pour des contrats de courte durée dont le coût a été imputé sur les postes vacants; ii) moins de consultants que prévu ont été recrutés pour les activités de formation dans la Division de l'appui administratif et dans la Division militaire; et iii) les difficultés rencontrées pour trouver un cabinet de consultants auquel seraient confiées l'élaboration et la mise en place d'un cadre général qui puisse être utilisé actuellement pour la production et l'actualisation des manuels techniques, des directives et des instructions permanentes dans le Groupe des pratiques optimales en matière de maintien de la paix. Ce projet a été reporté à l'exercice 2003/04 et sera réalisé au moyen des ressources existantes.

	<i>Écart</i>	
Voyages	334,0	13,4 %

9. Le solde inutilisé est principalement imputable au fait qu'un certain nombre de cours de formation à l'intention du personnel civil des missions de maintien de la paix ont été différés.

10. L'annulation des activités de formation militaire par suite de la détérioration des conditions de sécurité dans le pays hôte a également contribué aux économies réalisées. Une partie des fonds correspondants a été utilisée pour la production de publications supplémentaires qui ont été distribuées aux États Membres et aux participants aux cours de formation au maintien de la paix organisés par la division militaire.

	<i>Écart</i>	
Informatique	576,4	11,8 %

11. Le solde inutilisé de 576 400 dollars est principalement imputable à la création et au coparrainage du dispositif antisinistre et du Réseau de stockage ainsi qu'à l'utilisation commune des installations Internet avec la Division de l'informatique.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(148,9)	(22,9 %)

12. Les dépenses supplémentaires de 148 900 dollars sont principalement imputables à la décision d'affecter les économies réalisées à d'autres postes budgétaires à la production de supports de formation devant être distribués aux États Membres et aux participants aux cours de formation au maintien de la paix organisés par la Division militaire.

B. Cabinet du Secrétaire général

<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes occupés</i>
<i>(En millions de dollars É.-U.)</i>			
0,5	0,5	3	3

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1 : Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, d'autres organes intergouvernementaux et les pays fournissant des contingents sont mieux à même de prendre des décisions en toute connaissance de cause au sujet de questions liées au maintien de la paix	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Appréciation favorable du Secrétaire général concernant les notes d'information et les recommandations	<ul style="list-style-type: none"> Le Secrétaire général a été satisfait de la qualité des rapports, notes et lettres, et de la rapidité avec laquelle son Cabinet a passé en revue ces documents et les a retournés au Département des opérations de maintien de la paix
Tous les rapports aux organes intergouvernementaux sont soumis à la date prévue	<ul style="list-style-type: none"> Cet objectif a été atteint

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	2	2	–
Services généraux et catégories apparentées	1	1	–

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant réparti approuvé	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	452,4	472,5	(20,1)	(4,4)
Total brut	452,4	472,5	(20,1)	(4,4)
II. Recettes provenant des contributions du personnel	82,2	85,9	(3,7)	(4,5)
Total net (I et II)	370,2	386,6	(16,4)	(4,4)

4. Analyse des écarts

	Écart	
Postes	(20.1)	(4,4 %)

13. Le montant additionnel de 20 100 dollars tient aux paramètres budgétaires utilisés; il s'explique par la majoration d'éléments de rémunération liés aux traitements à compter du 1er janvier 2003, qui n'avait pas été prévue au budget.

C. Bureau des services de contrôle interne

Montant approuvé (En millions de dollars É.-U.)	Dépenses	Postes approuvés	Postes occupés
2,5	2,5	16	15

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1 : Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, d'autres organes intergouvernementaux et les pays fournissant des contingents sont mieux à même de prendre des décisions en toute connaissance de cause au sujet de questions liées au maintien de la paix	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Appréciation favorable du Secrétaire général et d'autres responsables concernant les avis, rapports et exposés	<ul style="list-style-type: none"> Le Secrétaire général a formulé des observations favorables dans ses notes A/57/622, A/57/718 (par. 2) et A/57/224 (par. 2)
Nombre de recommandations du Bureau des services de contrôle interne relatives au maintien de la paix adoptées par le Secrétaire général et d'autres entités	<ul style="list-style-type: none"> Les rapports d'audit du Bureau des services de contrôle interne à l'Assemblée générale contenaient 13 nouvelles recommandations qui avaient toutes été appliquées au 30 juin 2003

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix sont menées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et rigoureuse	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Nombre de recommandations du Bureau des services de contrôle interne concernant le maintien de la paix adoptées par le Département des opérations de maintien de la paix et les missions	<ul style="list-style-type: none"> Le Département des opérations de maintien de la paix a souscrit à 401 recommandations d'audit (88 % du total), dont 321 (71 % du total) ont été appliquées. Le Département a aussi donné suite à 31 recommandations d'enquête (48 % du total)
Appréciation favorable du Département des opérations de maintien de la paix et des missions concernant les avis, rapports et exposés	<ul style="list-style-type: none"> Le Département des opérations de maintien de la paix et les missions concernées ont présenté 52 réponses formelles à des rapports et observations d'audit, en commentant de façon détaillée les constatations et recommandations du Bureau des services de contrôle interne

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Postes occupés (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	13	12	5,8
Services généraux et catégories apparentées	3	2	16,7

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant réparti approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	2 182,9	2 222,9	(40,0)	(1,8)
II. Objets de dépense autres que les postes				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	12,5	(12,5)	–
Consultants	165,0	163,5	1,5	0,9
Voyages	90,0	78,9	11,1	12,3
Communications	27,0	27,0	–	–
Informatique	61,0	35,6	25,4	41,6
Fournitures, services et matériel divers	20,0	11,0	9,0	45,0
Total partiel (II)	363,0	328,5	34,5	9,5
Total brut (I et II)	2 545,9	2 551,4	(5,5)	(0,2)

4. Analyse des écarts

	<i>Écart</i>	
Postes	(40,0)	(1,8 %)

14. Le montant supplémentaire de 40 000 dollars tient à des paramètres budgétaires; il s'explique par la majoration d'éléments de rémunération liés aux traitements à compter du 1er janvier 2003, qui n'avait pas été prévue au budget.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	12,5	–

15. Le montant additionnel de 12 500 dollars correspond au personnel temporaire dont la Division du contrôle, de l'évaluation et du conseil de gestion a eu besoin pour effectuer des tâches administratives liées à l'évaluation de la restructuration du Département des opérations de maintien de la paix et de ses résultats, qui avait été demandée par l'Assemblée générale au paragraphe 18 de sa résolution 56/241 du 24 décembre 2001.

	<i>Écart</i>	
Voyages	11,1	12,3 %

16. Le solde inutilisé de 11 100 dollars tient principalement au montant moins élevé que prévu des dépenses liées aux voyages suite à une décision de l'administration d'engager des consultants pour réaliser un programme de formation destiné aux auditeurs résidents.

	<i>Écart</i>	
Informatique	25,5	41,6 %

17. Le solde inutilisé tient principalement aux difficultés rencontrées pour trouver un logiciel d'audit. Cette dépense a été reportée à l'exercice en cours.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	9,0	45,0 %

18. Le solde inutilisé de 9 000 dollars tient à l'imputation d'honoraires pour des services de formation à la rubrique Voyages. Une partie des fonds approuvés pour la rubrique Fournitures, services et matériel divers a été utilisée pour l'achat de sacs pour la valise diplomatique.

D. Bureau des affaires juridiques

<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes occupés</i>
<i>(En millions de dollars É.-U.)</i>			
0,8	0,6	5	5

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront menées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et rigoureuse	
<i>Indicateurs de succès prévus^a</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
<p>Pour ce qui est des opérations de maintien de la paix, maximiser la protection des intérêts juridiques de l'Organisation et réduire le nombre de cas où sa responsabilité juridique peut être engagée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Bureau a accru la protection des intérêts juridiques de l'Organisation et réduit le nombre de cas où sa responsabilité juridique peut être engagée, en ce qui concerne ses activités et opérations de maintien de la paix : <ul style="list-style-type: none"> • En s'assurant que tous les accords, contrats et autres documents élaborés et examinés par lui contenaient des dispositions ou d'autres clauses d'engagement visant à préserver ou protéger le statut et les privilèges et immunités des Nations Unies • En réduisant les obligations découlant pour l'Organisation de litiges liés à des opérations de maintien de la paix, par exemple en aidant au règlement d'un litige ancien concernant un contrat de fourniture de la capacité logistique pour trois missions des Nations Unies (UNOSOM II, MINUAR, et MINUHA), pour 54 % environ du montant de 1,4 million de dollars initialement demandé • En réduisant autant que possible l'incertitude quant au montant de la responsabilité globale encourue par l'Organisation envers des tiers du fait d'opérations de maintien de la paix, en donnant des avis au sujet d'un régime juridique relatif à cette responsabilité et en élaborant celui-ci • En répondant dans les 30 jours à compter de la date de réception de la demande initiale pour plus de 98 % de toutes les affaires qui lui ont été soumises

^a La formulation originale de l'indicateur de succès était la suivante : « retour d'information indiquant que les conseils juridiques se sont traduits par une meilleure compréhension des droits ». La formulation remaniée

utilisée dans ce tableau est alignée sur celle utilisée par le Bureau des affaires juridiques pour le budget ordinaire, et tient compte des modifications apportées par le Comité du programme et de la coordination de l'Assemblée générale. Aussi, elle rend mieux compte de l'utilité des services juridiques assurés par le Bureau.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Postes occupés (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	5	5	6,7
Services généraux et catégories apparentées	–	–	–

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant réparti approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	752,7	629,9	122,8	16,3
II. Objets de dépense autres que les postes				
Voyages	13,0	–	13,0	100,0
Informatique	12,0	10,1	1,9	15,8
Fournitures, services et matériel divers	–	3,0	(3,0)	–
Total partiel (II)	25,0	13,1	11,9	47,6
Total brut (I et II)	777,7	643,0	134,7	17,3

4. Analyse des écarts

	<i>Écart</i>	
Postes	122,8	16,3 %

19. Le solde inutilisé de 122 800 dollars s'explique principalement par le fait que les postes approuvés n'ont pas tous été pourvus.

	<i>Écart</i>	
Voyages	13,0	100 %

20. Un montant de 10 000 dollars a été approuvé au titre des voyages pour une mission à la MINUK, liée aux questions juridiques qui découlent de la nouvelle répartition des responsabilités entre la Mission et l'Assemblée du Kosovo. Les voyages auprès des missions de maintien de la paix ont par la suite été recommandés de façon générale par le Bureau des services de contrôle interne dans son rapport sur l'évaluation approfondie des activités du programme relatif aux

affaires juridiques (E/AC.51/2002/5). Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait que les activités de coordination entre le Département des opérations de maintien de la paix et le Bureau des affaires juridiques n'ont pas pu être achevées avant la fin de l'exercice faisant l'objet du présent rapport. Les voyages prévus ont été reportés à l'exercice en cours.

21. Par ailleurs, le montant de 3 000 dollars initialement approuvé à cette rubrique pour la formation a été utilisé pour des cours de formation organisés à New York dont le coût a été imputé à la rubrique Fournitures, services et matériel divers.

	<i>Écart</i>	
Informatique	1,9	15,8 %

22. Du matériel informatique a été acheté à un coût moins élevé que le montant des dépenses prévues au budget, ce qui a permis de réaliser une économie de 1 900 dollars.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	3,0	0 %

23. Le montant additionnel de 3 000 dollars correspond à des cours de formation aux questions juridiques afférentes aux missions de maintien de la paix.

E. Département de l'information

<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes occupés</i>
<i>(En millions de dollars É.-U.)</i>			
0,3	0,3	2	2

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1 : Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, d'autres organes intergouvernementaux et les pays fournissant des contingents sont mieux à même de prendre des décisions en toute connaissance de cause au sujet de questions liées au maintien de la paix	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Approbation par les organes délibérants des activités d'information relatives au maintien de la paix	<ul style="list-style-type: none"> Des activités d'information ont été approuvées pour 12 missions

Réalisation escomptée 2 : Réduction des délais nécessaires à la planification, au déploiement rapide et à la mise en place des opérations de maintien de la paix décidées par le Conseil de sécurité	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Déploiement de personnel chargé de l'information dès le début de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> • Cet objectif a été atteint

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix sont menées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et rigoureuse	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Application des recommandations par les composantes des missions chargées de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Le Département de l'information a aidé un certain nombre de missions (MINUCI, MINUEE, MONUC, MINUSIL, MONUG et MANUTO) à élaborer des stratégies en matière d'information, notamment en leur adressant des recommandations concernant certains types de programmes et les relations avec les médias. Le Département a également encouragé les échanges d'informations entre les composantes des missions chargées de l'information, recueilli des données sur les activités menées et leur portée auprès de chaque mission, et a transmis ces données sous la forme d'un rapport à toutes les missions ainsi qu'au Département des opérations de maintien de la paix • Une assistance directe plus poussée concernant l'application des recommandations aurait peut-être été possible si le Département avait disposé de fonds pour les voyages au cours du cycle budgétaire. Par exemple, la MONUC avait besoin d'être conseillée à propos de plusieurs problèmes liés à son image et à l'information, à propos notamment du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion; la MINUEE a demandé une assistance pour sa stratégie concernant le rôle de l'ONU dans la démarcation des frontières et pour le problème de la sécurité d'accès aux stations de radio nationales

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Occupation des postes (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	2	2	4,2
Services généraux et catégories apparentées	–	–	–

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant réparti approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	301,5	261,0	40,5	13,4
Total brut	301,5	261,0	40,5	13,4

4. Analyse des écarts

	<i>Écart</i>	
Postes	40,5	13,4 %

24. Le taux de vacance de postes effectif au sein du Département a été de 4,2 %, alors que le budget prévoyait un taux de 8 %. Cela a été compensé en partie par le fait qu'un poste a été occupé par un fonctionnaire de rang moins élevé.

F. Département de la gestion

<i>Montant approuvé</i> <i>(En millions de dollars É.-U.)</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes pourvus</i>
22,8	21,9	132	120

1. Cadre axé sur les résultats

a) Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité

Division du financement des opérations de maintien de la paix

Réalisation escomptée 1 : Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Réaction favorable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de l'Assemblée générale quant à la qualité des projets de budget et des rapports sur l'exécution du budget	<ul style="list-style-type: none"> • Observations favorables concernant la qualité et la ponctualité des rapports (voir le paragraphe 40 du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires paru sous la cote A/57/772, le paragraphe 2 de la résolution 57/290 B de l'Assemblée générale en date du 18 juin 2003 et les déclarations faites à la Cinquième Commission par 4 délégations et 4 groupes régionaux à la reprise de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale, en mai 2003)
Respect de toutes les échéances de présentation des rapports au Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence : <ol style="list-style-type: none"> 31 décembre 2002 pour les missions en cours 31 janvier 2003 pour les missions clôturées 28 février 2003 pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et la Base de soutien logistique des Nations Unies 	<ul style="list-style-type: none"> • Les échéances ont été respectées dans 75 % des cas • Échéance respectée : 22 rapports avaient été présentés au 19 décembre 2002 • Un rapport a été soumis le 18 décembre 2002; au 16 avril 2003, 9 l'avaient été • Échéance respectée : 2 rapports sur le compte d'appui avaient été soumis au 10 février 2003 et 2 rapports sur la Base de soutien logistique avaient été soumis au 18 décembre 2002

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Réaction favorable des chefs de l'administration quant au processus d'établissement du budget	<ul style="list-style-type: none"> • Observations favorables sur l'appui aux opérations de maintien de la paix exprimées à l'occasion d'une enquête auprès des clients de la Division du financement des opérations de maintien de la paix réalisée en mars-avril 2003 et de l'évaluation du séminaire de Turin, qui a eu lieu en 2003

Émission dans les délais requis de tous les ordres de paiement des sommes dues aux pays qui fournissent des contingents	<ul style="list-style-type: none"> Accompli : paiements effectués en juillet et décembre 2002 et en mars et juin 2003
---	--

Division de la comptabilité

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Opinion favorable du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU sur les états financiers des opérations de maintien de la paix	<ul style="list-style-type: none"> Une opinion favorable a été rendue pour 2001/02 (voir A/57/5, vol. II). L'opinion relative aux états financiers de 2002/03 ne sera probablement pas rendue avant janvier 2004
Présentation de tous les états financiers au Comité des commissaires aux comptes dans les trois mois qui suivent la fin de l'exercice	<ul style="list-style-type: none"> Tous les états financiers ont été présentés au Comité le 29 septembre 2003
Traitement dans les délais requis de toutes les demandes de paiement en faveur des pays qui fournissent des contingents	<ul style="list-style-type: none"> Accompli
Traitement de toutes les demandes de paiement en faveur de membres du personnel ou de fournisseurs des missions de maintien de la paix dans les 30 jours suivant la réception de tous les documents utiles, y compris les changements touchant les états de paie	<ul style="list-style-type: none"> Fournisseurs : pour la période allant de juillet à décembre 2002, 77 % des demandes ont été traitées dans les 30 jours; pour la période allant de janvier à juin 2003, 83 % des demandes ont été traitées dans les 30 jours Traitements : tous les traitements ont été versés à temps Frais de voyages : pour la période allant de juillet à décembre 2002, 58 % des demandes ont été traitées dans les 30 jours; pour la période allant de janvier à juin 2003, 77 % des demandes ont été traitées dans les 30 jours Indemnités de départ : pour la période allant de juillet à décembre 2002, 88 % des demandes ont été traitées dans les 30 jours; pour la période allant de janvier à juin 2003, 83 % des demandes ont été traitées dans les 30 jours Allocations pour frais d'études : pour la période allant de juillet 2002 à juin 2003, 95 % des demandes ont été traitées dans les 30 jours

Niveau de satisfaction élevé des clients interrogés	<ul style="list-style-type: none"> • Une enquête est en cours. Les résultats ne seront disponibles que plus tard dans l'année
---	--

Service des contributions

Réalisation escomptée 1 : Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Les avis donnés et les rapports présentés seront bien accueillis par les États Membres	<ul style="list-style-type: none"> • Réaction positive du Président du Comité des contributions (lettre au Contrôleur)

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et soutenues de façon plus efficace et plus rationnelle	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
90 % des communications adressées aux États Membres au sujet de leurs contributions seront envoyées dans les 30 jours suivant l'adoption des résolutions et la réception des instructions correspondantes du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Accompli
L'arriéré accumulé dans l'établissement et la traduction des documents sur les quotes-parts sera réduit de 20 %	<ul style="list-style-type: none"> • Accompli (arriéré réduit de 32 à 26 documents)

Trésorerie

Réalisation escomptée 1 : Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Nombre de recommandations adoptées par le Secrétariat et d'autres	<ul style="list-style-type: none"> • Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires s'est félicité que le secrétariat ait décidé de mettre au point un modèle d'accord bancaire devant permettre de négocier une réduction des frais bancaires des missions (A/57/776, par. 88)

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et soutenues de façon plus efficace et plus rationnelle	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Placements sûrs et revenus égaux ou supérieurs au taux d'intérêt des bons du Trésor américain à 90 jours	<ul style="list-style-type: none"> Pour la période du 1er juillet 2002 au 31 décembre 2002, le taux de rendement a été de 6,24 %, tandis que le taux d'intérêt des bons du Trésor américain a été de 1,48 %; pour la période du 1er janvier 2003 au 30 juin 2003, le taux de rendement a été de 3,72 %, tandis que le taux d'intérêt des bons du Trésor américain a été de 1,08 %

b) Bureau de la gestion des ressources humaines

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront plus rapidement planifiées, déployées et lancées	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Le Département des opérations de maintien de la paix et les missions en cours de démarrage se déclarent satisfaits des services fournis par le Bureau de la gestion des ressources humaines tant du point de vue de la qualité que de celui des délais	<ul style="list-style-type: none"> Réaction positive de la MINUCI quant aux délais de délivrance des certificats d'aptitude physique et de recensement des installations médicales du pays hôte
100 % des demandes d'établissement d'un certificat d'aptitude physique présentées par le Département des opérations de maintien de la paix dans le cadre d'un déploiement d'urgence sont traitées le jour même	<ul style="list-style-type: none"> Accompli

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et soutenues de façon plus efficace et plus rationnelle	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Le système de contrôle de l'exercice des pouvoirs délégués en matière de gestion du personnel est jugé efficace par les États Membres	<ul style="list-style-type: none"> Les États Membres devraient donner leur avis à la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale, dans le cadre du débat sur tous les aspects de la gestion des ressources humaines
Le Département des opérations de maintien de la paix et les missions se déclarent satisfaits des services fournis par le Bureau de la gestion des ressources humaines, tant du point de vue de la qualité que de celui des délais	<ul style="list-style-type: none"> Le Département des opérations de maintien de la paix a, par écrit, pris note avec satisfaction des avis et recommandations formulés par les équipes de contrôle du Bureau de la gestion des ressources humaines à l'issue de visites sur le terrain

<p>100 % des demandes d'évacuation médicale présentées par le Département des opérations de maintien de la paix sont traitées le jour même</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Département des opérations de maintien de la paix a, par écrit, remercié le Groupe du droit administratif de la Division de la valorisation des ressources humaines du Bureau de la gestion des ressources humaines pour le temps et les compétences qu'il avait mis à la disposition du Groupe de travail chargé d'élaborer à l'intention des missions sur le terrain des instructions sur les procédures à suivre en matière disciplinaire • 402 demandes d'évacuation ou de rapatriement sanitaires de membres du personnel des missions, d'observateurs militaires et de membres de la police civile ont été traitées le jour même
<p>Les participants aux stages de formation sont satisfaits et estiment avoir amélioré leurs connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les participants aux séminaires de formation sur les entretiens et la sélection axés sur les compétences organisés dans cinq missions expriment un degré de satisfaction global de 92,8 % • Les participants aux ateliers d'information sur le PAS électronique et le suivi du comportement professionnel organisés dans cinq missions à l'intention du personnel d'encadrement expriment un degré de satisfaction global de 86,7 %

c) **Bureau des services centraux d'appui**

<p>Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront plus rapidement planifiées, déployées et lancées</p>	
<p><i>Indicateurs de succès prévus</i></p>	<p><i>Indicateurs de succès effectifs</i></p>
<p>Division des achats</p>	
<p>Les lots de matériel pour les stocks de déploiement stratégique sont acceptés par la Base de soutien logistique des Nations Unies</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 444 bons de commande de matériel pour les stocks de déploiement stratégique ont été émis et aucun lot n'a été refusé
<p>Les missions en cours de démarrage interrogées se déclarent très satisfaites des services fournis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompli (données recueillies par le Département des opérations de maintien de la paix)

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et soutenues de façon plus efficace et plus rationnelle	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Division des achats	
Une enquête effectuée auprès du Département des opérations de maintien de la paix et des missions montre que les services de la Division donnent toute satisfaction	<ul style="list-style-type: none"> • Accompli (données recueillies par le Département des opérations de maintien de la paix)
Réduction de 75 % du nombre de demandes de fourniture de biens ou de services présentées dans les règles qui n'auront pas été traitées par la Division dans les 14 jours suivant leur réception	<ul style="list-style-type: none"> • En 2001, la Division des achats a traité 3 210 demandes d'achats ou bons de commande (soit 46 % du total) dans un délai de 14 jours. En 2002, ce nombre est passé à 4 111 (soit 48 % du total). Note : Dans la mesure où l'augmentation du nombre total de demandes n'a pas été accompagnée d'une augmentation correspondante des ressources, le gain d'efficacité s'établit en fait à 22 %
Nombre d'outils de gestion des achats adoptés par les missions	<ul style="list-style-type: none"> • Le catalogue de la Division des achats est désormais disponible sur son intranet <ul style="list-style-type: none"> • 142 contrats-cadres sont disponibles sur l'intranet de la Division • 9 modèles de contrats ont été ajoutés • 6 modèles de bordereaux d'achat standard ont été ajoutés • La Division des achats s'occupe désormais directement des achats effectués sur le terrain, ce qui lui permet de communiquer directement avec les intéressés et donc de gagner du temps et de travailler plus efficacement. Les gains de temps et de productivité ne peuvent être quantifiés à défaut de données de référence, mais les missions ont donné des avis favorables de façon informelle • 14 missions ont présenté des plans d'achats et 4 (soit 29 %) l'ont fait avant la date limite. Les données ont été examinées, regroupées et affichées sur le site Internet de la Division
Section des archives et de la gestion des dossiers	
Le programme de gestion normalisée des dossiers des missions est utilisé dans deux missions	<ul style="list-style-type: none"> • La MONUC et l'UNDOF ont accepté de dégager les ressources nécessaires pour mettre en oeuvre en 2004 les améliorations

	recommandées à l'issue d'une évaluation des besoins en matière de dossiers imprimés et électroniques
Division de la gestion des installations	
80 % du courrier reçu (y compris par la valise diplomatique) est distribué dans les huit heures suivant son arrivée	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur atteint • Une partie du courrier reçu par la valise diplomatique est trié et distribué dans les six heures suivant son arrivée, ce qui correspond à une amélioration de 25 % par rapport à l'objectif
80 % des plis acheminés par la valise diplomatique le sont le jour de la première expédition suivant leur réception, tout le courrier prioritaire est expédié le jour même et tous les autres plis sont expédiés dans les 24 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur atteint
Le courrier interne est acheminé dans un délai de quatre heures à l'intérieur du Secrétariat et dans un délai de six heures s'il est expédié d'un bâtiment à un autre	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur atteint
Services informatiques	
Les enquêtes menées auprès des usagers des services informatiques montrent qu'ils sont satisfaits	<ul style="list-style-type: none"> • Le Service des communications et des technologies de l'information du Département des opérations de maintien de la paix s'est officiellement dit satisfait des services reçus
Service de la sécurité et de la sûreté	
Les missions constatent avec satisfaction que les agents de sécurité des Nations Unies font preuve de davantage d'assurance et de compétence	<ul style="list-style-type: none"> • Réactions positives de la MINUSIL, de la MONUG et de la MINUEE concernant les activités de formation en matière de sécurité
Service des voyages et des transports	
Les usagers interrogés sont satisfaits des prestations du Service des voyages et des transports	<ul style="list-style-type: none"> • L'enquête réalisée auprès des clients du Service des voyages et des transports en 2002 indique que les services fournis donnent largement satisfaction

2. Département de la gestion : ressources nécessaires

a) Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Postes autorisés</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
Fonctionnaires et administrateurs de rang supérieur	66	58	12,1
Agents des services généraux et des catégories apparentées	66	62	5,6

b) Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	14 520,4	13 820,0	700,4	4,8
II. Dépenses autres que pour les postes				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	450,0	505,5	(55,5)	(12,3)
Consultants	222,1	339,5	(117,4)	(52,9)
Voyages	580,0	324,3	255,7	44,1
Installations et infrastructures ^a	6 043,4	5 999,6	43,8	0,7
Transmissions	249,4	232,0	17,4	7,0
Informatique	552,4	500,2	52,2	9,4
Fournitures, services et matériel divers	165,0	156,2	8,8	5,3
Total partiel (catégorie II)	8 262,3	8 057,3	205,0	2,5
Total brut (catégories I et II)	22 782,7	21 877,3	905,4	4,0

^a Dépenses afférentes aux locaux de tous les bureaux.

c) Analyse des écarts

<i>Postes</i>	<i>Écart</i>	
	700,4	4,8 %

25. La sous-utilisation des ressources s'explique par des taux de vacance de postes plus élevés que prévu : 12,1 % pour les administrateurs et 5,6 % pour les agents des services généraux et des catégories apparentées, contre 8 % et 2,5 % prévus dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(55,5)	(12,3 %)

26. Le dépassement de crédit tient principalement au fait que des mesures ont été prises pour que la Division de la comptabilité résorbe l'arriéré accumulé dans l'exécution des paiements au titre des traitements, des voyages et des créances de fournisseurs et ne prenne plus de retard.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(117,4)	(52,9 %)

27. Le dépassement de crédit tient surtout aux coûts supplémentaires associés à l'élaboration, la conception et la mise en oeuvre par la Division des services de spécialistes d'un programme de formation beaucoup plus vaste que prévu dans le plan de travail et le budget. À la demande du Département des opérations de maintien de la paix, la Division a offert un programme de formation nettement renforcé dans le cadre duquel ont été organisés, en plus des séances d'information sur le PAS électronique et le suivi du comportement professionnel, qui étaient prévues, des séances de formation pratique à l'utilisation du PAS électronique à l'intention du personnel d'encadrement, des séminaires sur les entretiens axés sur les compétences et des séminaires sur le suivi du comportement professionnel. Ce programme élargi a donné des résultats notables dans les cinq missions où il a été mis en oeuvre.

	<i>Écart</i>	
Voyages	255.7	44,1 %

28. La sous-utilisation des ressources tient principalement au fait que, pour des raisons de sécurité, et notamment à cause de la guerre, la Division des services de spécialistes a reporté les enquêtes sur l'indemnité de subsistance (missions) et les traitements dans les missions de maintien de la paix au Moyen-Orient, et que des économies ont été réalisées au titre des enquêtes sur le terrain, les frais de voyage ayant été imputés sur les budgets des missions et, dans certains cas, la tâche ayant été confiée à des agents qualifiés qui se trouvaient sur place.

29. En outre, toutes les ressources prévues pour la Division du financement des opérations de maintien de la paix n'ont pas été utilisées, les frais de voyage de quelque 70 % des participants au séminaire sur la budgétisation axée sur les résultats organisé à Turin (Italie) ayant été moins élevés que prévu et les visites que des fonctionnaires des finances et du budget devaient effectuer dans des missions de maintien de la paix au Moyen-Orient ayant été annulées pour des raisons de sécurité.

30. Des membres de la Trésorerie se sont rendus dans trois missions (MINUSIL, MONUC et MONUG) pour y évaluer les conditions de convoyage et les règles et procédures de garde des fonds. Comme il ressort du rapport sur l'exécution du budget de la MINUSIL pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 (A/58/660), la mise en place de nouvelles procédures de convoyage des fonds s'est

traduite par des économies de 226 000 dollars, correspondant à la prime d'assurance risques de guerre pour les fonds en transit. Le système de gestion des paiements INSIGHT a été mis en place à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pendant la période considérée.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	17,4	7,0 %

31. La sous-utilisation des ressources tient à un recours moins important que prévu aux réseaux de communications commerciaux.

	<i>Écart</i>	
Informatique	52,2	9,4 %

32. La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que l'acquisition d'un serveur destiné à la Trésorerie a été reportée à l'exercice 2003/04, le matériel hautement spécialisé n'ayant pu être acheté dans les temps.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	8,8	5,3 %

33. La sous-utilisation des ressources s'explique principalement par la non-utilisation du crédit prévu pour la formation à l'extérieur de membres du personnel de la Division du financement des opérations de maintien de la paix, la charge de travail s'étant accrue au sein de la Division du fait que certains postes d'administrateurs sont restés vacants et la direction ayant décidé de donner la priorité à l'élaboration du nouveau budget et à la mise au point d'un instrument de contrôle des fonds.

G. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité

<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes pourvus</i>
<i>(En millions de dollars É.-U.)</i>			
1,1	0,9	7	6

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1 : Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Réaction positive des organes délibérants ayant reçu des conseils ou des rapports du	<ul style="list-style-type: none"> Dans sa résolution 57/155, l'Assemblée générale a accueilli avec satisfaction le rapport

Réaction positive des organes délibérants ayant reçu des conseils ou des rapports du Bureau	<ul style="list-style-type: none"> Dans sa résolution 57/155, l'Assemblée générale a accueilli avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur la sécurité du personnel humanitaire et la protection du personnel des Nations Unies (A/57/300), dans lequel était prévue l'élaboration de normes minimales de sécurité opérationnelle
---	---

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront plus rapidement planifiées, déployées et lancées	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Nombre de recommandations concernant la sécurité et la sûreté adoptées par les nouvelles opérations de maintien de la paix	<ul style="list-style-type: none"> La MINUCI a adopté une recommandation de fond

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et soutenues de façon plus efficace et plus rationnelle	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Réduction de 25 % du nombre de membres de missions de maintien de la paix tués ou blessés ou victimes d'actes de malveillance ou d'accidents	<ul style="list-style-type: none"> Aucun civil n'a été tué dans les opérations de maintien de la paix
Nombre de recommandations relatives à la sécurité et à la sûreté adoptées par les missions de maintien de la paix	<ul style="list-style-type: none"> Les missions de maintien de la paix ont appliqué un total de 31 recommandations de fond
Déploiement de l'équipe d'intervention d'urgence dans un délai de huit heures au départ du Siège	<ul style="list-style-type: none"> Lors de la prise en otages de membres de la MONUG, le Siège a envoyé une équipe d'intervention d'urgence dans les huit heures suivant la demande du Département des opérations de maintien de la paix

2. Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes		Taux de vacance (pourcentage)
	Postes autorisés	effectivement pourvus (moyenne)	
Fonctionnaires et administrateurs de rang supérieur	5	4	13,3
Agents des services généraux et des catégories apparentées	2	2	–

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	920,8	789,3	131,5	14,3
II. Dépenses autres que pour les postes				
Voyages	75,0	60,2	14,8	19,7
Installations et infrastructures	42,6	42,6	–	–
Transmissions	35,0	–	35,0	100,0
Informatique	14,7	11,3	3,4	23,1
Fournitures, services et matériel divers	6,5	–	6,5	100,0
Total partiel (catégorie II)	173,8	114,1	59,7	34,3
Total brut (catégorie I et II)	1 094,6	903,4	191,2	17,5

4. Analyse des écarts

	Écart	
Postes	131,5	14,3 %

34. La sous-utilisation des ressources tient au fait que certains postes ont été pourvus à des classes inférieures à celles qui étaient prévues. Par ailleurs, les taux de vacance de postes ont en fait été de 13,3 % pour les administrateurs et de 0 % pour les agents des services généraux et des catégories apparentées, alors que des taux de 8 % et 2,5 % étaient prévus dans le budget.

	Écart	
Voyages	14,8	19,7 %

35. La sous-utilisation des ressources est due au fait qu'un poste de coordonnateur des questions de sécurité est resté vacant et à la décision de donner la priorité à la gestion de la crise iraquienne en redéployant dans la région la plupart des coordonnateurs du Bureau.

	Écart	
Transmissions	35,0	100,0 %

36. La sous-utilisation des ressources tient au fait que les dépenses afférentes aux transmissions ont été imputées sur le budget ordinaire.

	<i>Écart</i>	
Informatique	3,4	23,1 %

37. La sous-utilisation des ressources s'explique par le fait que le matériel informatique a coûté moins cher que prévu.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	6,5	100,0 %

38. La sous-utilisation des crédits tient au fait que les dépenses afférentes à l'achat de fournitures ont été imputées sur le budget ordinaire.

III. Activités menées par le Service de la formation et de l'évaluation pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003

A. Activités d'aide à la formation menées sur demande

<i>Lieu</i>	<i>Dates</i>
Kuala Lumpur : formation en matière de logistique	Du 9 au 27 juin 2003
Szolnok (Hongrie) : Huitième stage international à l'intention des observateurs militaires	Du 28 avril au 16 mai 2003 (participation du Service du 5 au 8 mai)
Afrique du Sud : formation en cours de prédéploiement en vue du déploiement de la MONUC	Du 9 au 14 mars 2003
Kiev : Premier stage international des Nations Unies à l'intention des observateurs militaires	Du 17 au 21 mars 2003
Argentine : Appui à l'exercice d'état-major « Sud-2003 »	Du 9 au 20 juin 2003

B. Activités suivies

<i>Activité</i>	<i>Lieu</i>	<i>Dates</i>
Séminaire sur les modules de formation génériques	Nairobi	Du 1er au 5 juillet 2002
Séminaire sur les modules de formation génériques	Pattaya (Thaïlande)	Août 2002

<i>Activité</i>	<i>Lieu</i>	<i>Dates</i>
Premier stage à l'intention des membres des équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation et des cellules de formation des missions	Bangkok	Du 26 août au 6 septembre 2002
Séminaire sur les modules de formation génériques	Chili	Du 7 au 11 octobre 2002
Premier stage à l'intention des conseillers militaires et des conseillers pour les questions de police civile	New York	Du 20 au 30 janvier 2003
Stage à l'intention des membres des équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation	Montevideo	Du 2 au 16 avril 2003
Stage à l'intention des équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation	Dakar	Du 9 au 22 avril 2003
Stage de formation pour les personnes inscrites sur une liste de personnel appellable	Szolnok (Hongrie)	Du 13 au 22 mai 2003
Deuxième stage à l'intention des membres des équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation et des cellules de formation des missions	Croatie	Mai 2003
Stage à l'intention des équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation	Windhoek	Du 4 au 17 juin 2003
Stage à l'intention des équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation	Colombo	Du 2 au 16 juillet 2003 (dépenses imputées sur le budget de 2002/03)
Stage à l'intention des nouveaux pays fournisseurs de contingents	Solnegorsk (Fédération de Russie)	Du 30 juin au 18 juillet 2003 (dépenses imputées sur le budget de 2002/03)

39. Toutes les activités de formation au maintien de la paix demandées par des États Membres ont été menées.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

40. L'Assemblée générale devra décider si elle souhaite :

a) Déduire le solde inutilisé de 3 750 800 dollars se rapportant à l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 des ressources à prévoir au titre du compte d'appui pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005;

b) Déduire le montant de 4 600 000 dollars correspondant aux autres recettes et ajustements de l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, lequel comprend les intérêts créditeurs (3 500 000 dollars), les recettes diverses (8 000 dollars) et les réductions ou annulations d'engagements d'exercices antérieurs et ajustements sur exercices antérieurs (1 092 000 dollars), des ressources à prévoir au titre du compte d'appui pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005.
